



site internet actualisé : <http://www.dgfip.cgt.fr/78/>

**Compte rendu Audio conférence DDFIP 78 – Syndicats
SITUATION COVID ST QUENTIN et dernières annonces
gouvernementales**

Lundi 22 mars 2021 13H30

Représentants pour la section CGT FINANCES PUBLIQUES 78 :

- Fabienne MEEZEMAEKER
- Jessica KRETZ
- Benjamin MERIEAU

Participants pour l'administration :

- Dominique GROSJEAN – directeur PPR
- Alain PRIVEZ
- Katia BERNARD – chef division Strat/Communication
- Bénédicte DERRE – chef division BIL
- Anne Marie ESCOUBET – chef division RH
- Sophie BRUNET – assistante de prévention et référente COVID

Ordre du jour :

- 1/ réactions des organisations syndicales et demandes de fermeture du site de ST QUENTIN
- 2/ dernières annonces gouvernementales

1/ Situation sanitaire ST QUENTIN EN YVELINES :

M. GROSJEAN (directeur pôle PPR) a eu des contacts avec le médecin de prévention (Dr Neau) sur la situation sanitaire à ST QUENTIN EN YVELINES.

Dès jeudi dernier, pour le Dr Neau et l'ARS, pas de raison de fermeture du site de ST QUENTIN, il n'y a pas eu de nouveaux cas COVID.

SIE ST QUENTIN EST : 3 cas COVID positifs suite à un collègue asymptomatique.
1 cas de variant (anglais?)

A ce jour : 10 tests antigéniques négatifs, attente de la réalisation des test PCR pour les collègues 7 jours après les 1^{ers} cas

SIE ST QUENTIN OUEST : pas de cas issus de variants.

Le Dr Neau considère donc qu'il n'y a pas de liens entre les deux clusters.

Info remontée par la section CGT FIP 78 à la direction : jeudi dernier, au SIE ST QUENTIN OUEST, un agent est revenu au service sur avis favorable du Dr Neau alors que l'agent avait des tremblements récurrents, et encore des symptômes ! Le chef de service a donc demandé à l'agent de rentrer chez lui.

Réponse de la direction : en effet, la situation est connue, il s'agit que d'un seul cas...

M. GROSJEAN et Sophie BRUNET se rendent à ST QUENTIN demain après-midi

Positionnement de la section CGT FIP 78, rappelé au cours du CTL du 18 mars 2021 :

La CGT FIP 78, comme la section FO FIP 78, a demandé expressément au directeur la fermeture du Centre des Finances Publiques de Saint Quentin en Yvelines dans le cadre de la pandémie qui frappe ce centre.

En effet, ce centre dénombre à ce jour 11 cas avérés à la Covid depuis une semaine.

Ce chiffre est sûrement supérieur mais, comme aucun dépistage de l'ensemble des personnels n'a été demandé, nous ne sommes pas en capacité de le savoir.

La section CGT FIP 78 salue l'initiative prise par les comptables des SIE de ST QUENTIN OUEST et ST QUENTIN EST de proposer des tests COVID sur site pour l'ensemble de leurs agents, initiative à saluer et développer ! (un cabinet infirmier a été sollicité et est venu sur site pour tester les agents).

A quand les tests proposés pour l'ensemble des agents du site de ST QUENTIN ?

Au cas présent, la section CGT FIP 78 demande, avec la section FO 78, la fermeture pure et simple de ce centre dès à présent, la désinfection réelle de l'ensemble du bâtiment ainsi que le dépistage de son personnel afin d'isoler tous les cas positifs mêmes asymptomatiques.

FO 78 déplore que la direction n'ai pas convoqué de CHSCT extraordinaire (**position partagée par la section CGT FIP 78**) au vu de la situation sanitaire de ST QUENTIN ; les collègues se mélangent toute la journée (bureaux, toilettes, ascenseurs...).

La direction respecte le protocole sanitaire, mais il s'agit ici d'une situation exceptionnelle qui mériterait des mesures exceptionnelles, telles que la fermeture complète du site.

Un message diffusé à l'ensemble des agents de ST QUENTIN est nécessaire, et pas uniquement aux chefs de service.

Le dépistage de l'ensemble du site de ST QUENTIN est souhaité.

2/ Dernières annonces gouvernementales

Il faut aller plus loin dans le télétravail. Taux de télétravail de 37 % dans les Yvelines
Le DG voudrait une cohérence entre le taux de télétravailleurs et le taux d'équipement.

Possibilité de revenir 1 JOUR par semaine au bureau si besoin de l'agent
le DG : sur toute l'Île-de-France, le taux de télétravailleurs doit faire un bond !

Privilégier l'APRDV pour la campagne d'IR, les cadres supérieurs doivent montrer l'exemple.
Renforcement des mesures barrières => message en ce sens aux chefs de service par la direction.
S'assurer que les CDS permettent aux agents de faire du télétravail.

Réunions : l'exception doit être le présentiel, si réunion en présentiel avec 6 personnes max

Restauration collective : 1 nouveau protocole à venir

Campagne de dépistage : dans les départements où le virus circule beaucoup.
Le préfet = chef de file pour campagne de dépistage. Attente infos du préfet des Yvelines.
Cette campagne de dépistage aura lieu sur les gros sites du département en priorité

Vaccination : selon les règles en vigueur. + 50 ans avec comorbidité

Enquête COVID sur le taux de télétravailleurs dorénavant quotidienne avec l'information sur le nombre d'agents hospitalisés si les chefs de service en ont connaissance.

Analyse détaillée de chaque service pour le taux de télétravail :

- vérification de la complétude de SIRHIUS
- nombre de jours de télétravail pour les agents équipés : 5 jours de télétravail, ou 4 jours si besoin exprimé par l'agent
- rappel des gestes barrières : sopalin et lingettes seront livrées sur chaque site pour les toilettes (lunettes des WC)
- répondre à l'enquête journalière (pour les chefs de service) avant 11h – si défaillance du chef de service, rappel par M. GROSJEAN (1^{er} rappel) ou par M. DAHAN si récidive (attention !)
- enquête à remplir par la direction en cas de nouveaux clusters : identifier la cause (insuffisance de télétravail, gestes barrières, malchance?)

Campagne de vérification de l'application des gestes barrières : enquête sur site (Sophie Brunet)

Synthèse des remontées des stats COVID : renforcement RH avec un **IP, oui un IP....**

Sophie Brunet : pause déjeuner au bureau

consignes du secrétariat général : autorisation de déjeuner sur le bureau, avec respect des 2 mètres, nettoyage bureau et aération.

Livraison sur sites à venir : lingettes et essuie mains

Anne Marie Escoubet :

Retour sur le GT télétravail du 5 mars

A compter de mi juin : demandes de télétravail formulées dans SIRHIUS

- télétravail régulier (jours fixes)
- télétravail flottant (quota attribué à l'agent)

le chef de service accordera ou refusera le télétravail – il n'y aura plus de convention

Question CGT FIP 78 : recours possible de l'agent si refus du télétravail par le chef ?

Réponse : oui, recours hiérarchique au niveau de la division des RH, recours en CAPL possible ensuite

Contacts section CGT FINANCES PUBLIQUES 78 :

Adresse postale : Section CGT Finances Publiques 78

12 rue de l'école des Postes 78000 Versailles

Mail: cgt.ddfip78@dgfip.finances.gouv.fr

Téléphone : 01.30.97.45.13

Facebook : CGT Finances Publiques 78

site internet : <http://www.dgfip.cgt.fr/78/>